



**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 FEVRIER 2021**

COMMUNE DE BIBLISHEIM

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. LAPP Alain, M. AMRHEIN Christophe, M. DEUTSCH Laurent, M. RITTER Fabrice, Mr. SCHEUER Marc, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés : . Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane,

Membres absents non excusés Mme TRITSCHLER Patricia,

Pouvoirs: Mme BATHHEL-HAGER à Mme CABIROL, Mme BUFF à Mme SCHELLENBERGER

Date de la convocation: 5 février 2021

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mr RITTER Fabrice

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 04 FEVRIER 2021**

Le procès-verbal de la réunion du 4 février 2021 sera approuvé lors de la prochaine réunion.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	NEANT	
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du plan de relance du gouvernement, de fortes subventions sont susceptibles d'être obtenues pour des travaux de rénovation énergétique. Elle rappelle que le Conseil Municipal avait déjà envisagé le remplacement de la chaudière de l'école, vétuste et qui risque de tomber en panne. Mais pour être pleinement efficace et pouvoir bénéficier des subventions, le remplacement de la chaudière devra être accompagné de travaux d'isolation du bâtiment afin de réaliser des économies d'énergie.

Elle présente les différents devis sollicités pour les travaux d'isolation des murs du bâtiment et du plancher du logement, ainsi que le remplacement des portes et fenêtres. Une étude thermique devra également être réalisée. Compte tenu du montant global estimé, ces travaux devront faire l'objet d'un appel d'offres.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux et demande les subventions correspondantes.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION CREATION D'EMPLOIS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite du départ à la retraite de l'ouvrier communal, il convient de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs communaux.

Le Conseil Municipal décide de supprimer l'emploi d'adjoint technique à 30 heures hebdomadaires et de créer un emploi d'adjoint technique à 20 heures hebdomadaires.

DIVERS

➤ Ecole

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucune fermeture de classe n'est finalement programmée dans le RPI à la prochaine rentrée. La question se posera néanmoins en 2022.

Elle informe par ailleurs que la gestion des transports scolaires devrait prochainement devenir une compétence des communautés de communes. Les communes risquent de devoir participer au financement de ce service.

➤ Inondations

Suite aux fortes pluies, la Sauer est sortie de son lit et a provoqué l'inondation de nombreux champs, jusqu'à proximité des habitations. Les services de la Direction Départementale des Territoires étaient sur place pour vérifier la situation des ouvrages sur la Sauer Madame le Maire rappelle que la police de l'eau est une compétence de la DDT.

➤ **Informations diverses**

⇒ *Eglise*

Une revalorisation de la subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace est en discussion.

Fin de la réunion : 20H35

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES